



Plus de revenus, plus de soucis ?

En pleine récession, il peut être **tentant de cumuler deux emplois pour subvenir à vos besoins**. Une bonne option ?

Par Charles-Éric Blais-Poulin

Une idée germait dans la tête d'Andrée-anne Leclerc depuis un bon moment. La technicienne en pose d'ongles, copropriétaire du salon de manucure À main levée, songeait à la livraison de repas pour se constituer un coussin financier.

En avril dernier, en pleine crise de la COVID-19, ce qui était d'abord une intention est devenu une nécessité, puisque son commerce de Québec a dû suspendre ses activités. La jeune femme a alors frappé – virtuellement – à la porte d'Uber Eats et de DoorDash. L'entrepreneuse partage désormais environ 45 heures de travail chaque semaine entre la pose d'ongles et la livraison de repas dans les rues de la Vieille Capitale.

« Ça fait changement, explique-t-elle. Je peux facilement intégrer la livraison dans mon horaire. On a moins de clients au

salon, alors ça me permet d'arrondir mes fins de mois. »

À l'instar d'Andrée-anne Leclerc, un nombre record de 215 000 Québécois cumulaient deux gagne-pain ou plus en 2019; une augmentation d'environ 20% depuis cinq ans, montrent des données de Statistique Canada.

« Quand on manque d'argent, on peut faire deux choses: réduire ses dépenses ou augmenter ses revenus », rappelle le comptable Sylvain Fontenelle, associé responsable du service de fiscalité chez Massie Turcotte et associés.

Si vous avez du temps et de l'énergie en banque, un second emploi peut vous aider à mettre du pain sur la table. Une fois la crise passée, il pourrait aussi vous aider à épargner pour un projet important – l'achat d'une voiture ou d'une

maison, par exemple – ou à vous payer un peu de luxe.

Depuis le début de la pandémie, Andrée-anne Leclerc touche environ 10 \$ par commande de nourriture livrée, soit quelque 30 \$ de l'heure, un salaire net similaire à celui qu'elle touche comme technicienne en pose d'ongles à son salon de manucure. Son objectif ? « Me payer des extras, des voyages plus rapidement. »

« Le plus souvent, la raison d'un deuxième emploi est financière », atteste Josée Landry, présidente de l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec. Or, les besoins pécuniaires ne doivent pas évacuer d'autres enjeux : « Le principal danger est de se mettre dans une situation de déséquilibre sur les plans physique, psychologique et familial, prévient-elle. On peut vite s'épuiser. »

1 094 900

NOMBRE DE CANADIENS

qui ont déclaré au moins deux emplois en 2019, soit un bond d'environ 200 000 personnes en 10 ans.

Source : Statistique Canada.



« Si vous tombez malade parce que vous travaillez trop, serez-vous plus avancé ? Est-ce que votre famille sera plus avancée ? »

Josée Landry, présidente de l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec

Se connaître d'abord

Livraison de repas ou de colis, vente de cosmétiques Mary Kay ou de produits Tupperware, aide aux devoirs: le quart des Québécois cumulant les boulots occupaient une profession dans la catégorie «vente et services» en 2019, rapporte Statistique Canada. Et comme Andrée-anne Leclerc, ils sont souvent travailleurs autonomes.

«Au-delà des possibilités d'emploi et du salaire, vous devez vous demander: "Est-ce que c'est pour moi?"» met en garde Josée Landry. Bien sûr, il vaut mieux éviter d'animer des présentations de jouets érotiques si la gêne vous paralyse. De la même manière, «si vous n'aimez pas le trafic, la livraison n'est peut-être pas pour vous», illustre la présidente de l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec.

Attention à l'épuisement...

Rien dans la loi ne vous interdit d'occuper plusieurs emplois. Par contre, certains contrats de travail vous obligent à obtenir l'aval de votre employeur. Ce dernier peut en effet redouter un conflit d'intérêts ou une baisse de productivité, voire un surmenage. «Si vous tombez malade parce que vous travaillez trop, serez-vous plus avancé? Est-ce que votre famille sera plus avancée?» fait valoir Josée Landry.

Surtout que temps ne rime pas toujours avec argent... «Les revenus ne sont pas toujours représentatifs des heures et des efforts investis, souligne le comptable Stéphane Fontenelle. Un employé payé à l'heure qui fait du temps supplémentaire gagnera bien sûr plus d'argent, mais ce n'est pas aussi simple pour les travailleurs autonomes.» Par exemple, les boucles d'oreilles que vous vendez à 15 \$ dans la boutique en ligne Etsy ne seront pas rentables si elles vous prennent trois heures à être conçues.

... et aux propositions douteuses

Les offres d'emploi frauduleuses trônent au triste sommet des arnaques qui ont le plus touché les Canadiens et les Américains en

2019, indique le Better Business Bureau. «Les offres laissent miroiter un emploi très payant, avec la possibilité de travailler à distance et un horaire flexible», prévient l'organisme de Colombie-Britannique dans son rapport annuel. De faux employeurs obtiennent des informations personnelles et confidentielles ou envoient des chèques sans provision aux candidats, avant de demander qu'une partie de l'argent leur soit remboursée. Les Canadiens victimes de ces fraudes ont perdu en moyenne 1 550 \$ en 2019.

Par ailleurs, la ligne est parfois mince entre la vente pyramidale, interdite au Canada, et la vente à paliers multiples, qui est légitime. La principale distinction réside dans la provenance des revenus: alors qu'ils reposent exclusivement sur le recrutement de membres dans le premier cas, ils sont générés par la vente de produits (cosmétiques, accessoires de cuisine, jouets sexuels, etc.) ou de services (téléphonie, cours en ligne, outils financiers, etc.) dans le second.

Le recruteur d'un système à paliers multiples, en outre, ne peut pas vous vendre une «trousse de départ» au-delà du prix coûtant, pas plus qu'il ne peut vous promettre des revenus irréalistes. Au Québec, des «groupes d'aide» pour femmes sont dans le viseur des autorités, puisqu'ils exigent des frais d'adhésion exorbitants – jusqu'à 2 000 \$ – et promettent des gains disproportionnés. En février 2020, deux recruteuses du «cercle de soutien» Tisseuses de rêves ont d'ailleurs été arrêtées par la Sûreté du Québec.

«Dans un contexte d'urgence financière, vous pourriez manquer de recul émotif», fait remarquer Josée Landry. La conseillère d'orientation suggère de vous laisser une période de réflexion avant toute quête de revenus d'appoint. «Discutez avec une personne de confiance autour de vous ou avec un conseiller d'orientation, et faites des recherches sur Internet. Vous pouvez aussi vous tourner vers un organisme d'aide à l'emploi.»

Dans tous les cas, les experts s'entendent: «L'argent facile n'existe pas.»

COMBIEN ÇA PAIE ?*

Chauffeur-livreur : 17 \$/h

Représentant en télémarketing : 16 \$/h

Aide aux devoirs : 15 \$/h

Professeur de musique : 25 \$/h

Vendeur de porte-à-porte : 20 \$/h

Rédacteur : 28,89 \$/h

Distributeur : 14 \$/h

* Moyenne des salaires affichés au Canada sur le site d'emplois Neuvoo.